



Association Loi 1901
N° TAHITI : C62755
BP : 1525 PAPETOAI MOOREA
PK 23 C/MER PAPETOAI
uimanaproject@gmail.com
Tel : 89 420 419 - 89 420 415



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Moorea le, 18 mars 2019

L'association U'I MANA PROJECT s'est réunie en assemblée générale extra-ordinaire sur convocation de la Présidente, le 18 mars 2019, à Moorea, pour les sujets suivants :

Première résolution : Modification Statuts de l'association (complément à apporter)

Première résolution : Modification Statuts

L'assemblée générale souhaite procéder à une modification du statut en 1 y apportant et complétant des modifications :

En avenant nous souhaitant reformuler les points des statuts suivant :

3ème point et remplacer par ce qui suit :

- de mettre en place des campements/séjours « éco-citoyen » dans les îles ou à l'étranger ;

Deuxième résolution : Modification Statuts (complément), nous avons essayé d'être plus précis dans nos actions en répartition les domaines :

- dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

Organiser et proposer des formations de base (lire - écrire et compter) pour les personnes désireuses de s'insérer professionnellement, des formations d'accompagnement et d'élaboration de projet personnel et/ou professionnel, des formations d'animation d'animateur, de formateur.

- dans le domaine de l'éducation populaire, l'animation pour les jeunes :

- Organiser des centres de vacances et de loisirs.
- Organiser des week ends et des séjours NATURE CULTURE () pendant et hors temps scolaire
- Organiser des activités péri scolaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 15H

Fait à Moorea, le 18 mars 2019




Signature



Association Loi 1901
N° TAHITI : C62755
BP : 1525 PAPETOAI MOOREA
PK 23 C/MER PAPETOAI
uimanaproject@gmail.com
Tel : 89 420 419 - 89 420 415



STATUT DE L'ASSOCIATION U'I MANA PROJECT

Modifié et complété le 18 mars 2019

L'association U'i mana project dont le siège est situé à Moorea Papetoai Pk 23 côté mer a pour objet :

- dans le domaine de la culture pour tous

de mener des activités culturelles, environnementales, artisanales et touristiques ;

de partager avec les autres la culture artistique traditionnelle et moderne ;

de mettre en place des campements/séjours « éco-citoyen » dans les îles ou à l'étranger ;

de proposer des projets d'insertion culture loisirs, culture tourisme, culture artisanale, culture archive patrimoine ; de monter des projets dans le but de préserver les savoirs ancestraux ;

de monter des projets mêlant les savoirs ancestraux et modernes.

- dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

Organiser et proposer des formations de base (lire - écrire et compter) pour les personnes désireuses de s'insérer professionnellement, des formations d'accompagnement et d'élaboration de projet personnel et/ou professionnel, des formations d'animation d'animateur, de formateur.

- dans le domaine de l'éducation populaire, l'animation pour les jeunes :

- Organiser des centres de vacances et de loisirs.
- Organiser des week ends et des séjours NATURE CULTURE () pendant et hors temps scolaire
- Organiser des activités péri scolaires



Signature